

L'Institut des sciences et technologies de Paris, dénommé ParisTech, a été créé, par décret du 21 mars 2007, sous la forme d'un établissement public de coopération scientifique. Né en 1991, sous la forme d'association loi 1901, ParisTech dispose ainsi, maintenant, avec cette reconnaissance, d'un cadre institutionnel lui permettant de renforcer son développement.

L'établissement a pour missions :

- de favoriser et d'organiser l'exercice en commun d'activités de formation, d'enseignement supérieur, de recherche et de valorisation de la recherche à caractère scientifique, technique, économique, professionnel, éducatif et culturel, directement ou dans le cadre d'accords signés avec d'autres institutions ou établissements français ou étrangers,
- d'entreprendre toute action commune de coopération européenne et internationale, bilatérale et multilatérale avec des institutions et établissements étrangers dans le cadre défini par les pouvoirs publics,
- d'assurer des formations conduisant à la délivrance de diplômes d'établissement, de diplômes nationaux ou internationaux,
- de labelliser des formations assurées par ses membres et de délivrer en leur nom et à leur demande les diplômes d'établissement, les diplômes nationaux ou internationaux correspondants,
- plus généralement, de mettre en œuvre des projets communs à tout ou partie de ses membres, dans les domaines entrant dans leurs missions.

Champs d'action

La convention constitutive de ce pôle de recherche et d'enseignement supérieur, signée par ses membres fondateurs¹ met, en particulier, l'accent sur la délivrance des diplômes, la promotion de la formation par la recherche et les formations doctorales, le développement d'activités de recherche, l'action internationale, le recrutement à l'international, la démarche qualité, l'ouverture sociale et la diffusion des connaissances.

ParisTech : une référence internationale en matière d'enseignement et de recherche technologique et scientifique

- * Près de 13 000 étudiants
- * 3 000 Enseignants et Chercheurs
- * 2 000 Doctorants
- * 130 Laboratoires de recherche

Paris, le 30 mars 2007

Contact Presse : Jacques Bringuez - Délégué à la Communication – Tel. : 01 44 58 24 35

Mail : jacques.bringuez@paristech.org

¹ Au moment de sa fondation, l'établissement comprend les membres fondateurs suivants : l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers, l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Paris, l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris, l'Ecole Nationale Supérieure de Techniques Avancées, l'Ecole Polytechnique, l'Ecole Supérieure de Physique et de Chimie Industrielles de la Ville de Paris, le Groupe des Ecoles des Télécommunications, le Groupe des Ecoles Nationales d'Economie et Statistique, l'Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement (AgroParisTech).